

2023-01-13

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

Liens:

[NBB.stat](#)
[Information générale](#)

Suite à la découverte d'une erreur, les comptes trimestriels non financiers des secteurs ont été adaptés ce 13 janvier 2023 par rapport à la version publiée le 10 janvier 2023, pour les trois premiers trimestres de l'année 2022. Les chiffres corrigés sont disponibles sur nbb.stat.

**Comptes non financiers des secteurs institutionnels – troisième trimestre de 2022**

- **Le taux d'épargne des ménages se replie.**
- **Le taux de marge des entreprises s'affiche en légère baisse.**
- **Le déficit des administrations publiques se détériore légèrement et reste à un niveau nettement supérieur à celui d'avant la crise sanitaire.**

**INDICATEURS CLÉS**
*(Données corrigées des variations saisonnières et des effets de calendrier)*

		Ménages <sup>1</sup>		Sociétés non financières		Administrations publiques
		Taux d'épargne (pourcentages)	Taux d'investissement (pourcentages)	Taux de marge (pourcentages)	Taux d'investissement (pourcentages)	Solde de financement (pourcentages du PIB)
2019	I	12,2	9,8	42,1	27,3	-2,2
	II	13,5	9,7	42,2	27,2	-2,2
	III	11,6	9,8	42,4	27,4	-1,8
	IV	12,1	9,8	42,1	27,4	-1,5
2020	I	17,5	9,3	43,2	27,4	-6,2
	II	26,0	8,2	42,0	26,3	-15,7
	III	15,7	9,5	43,0	27,6	-6,1
	IV	23,0	9,5	42,4	29,0	-8,7
2021	I	20,2	9,8	44,2	27,8	-5,3
	II	19,7	9,8	43,8	27,8	-7,3
	III	16,0	9,9	44,4	26,4	-6,8
	IV	12,3	10,3	44,2	25,6	-3,0
2022	I	11,7	10,7	44,7	26,3	-1,9
	II	14,7	10,2	45,1	25,8	-4,9
	III	13,6	10,1	44,9	26,0	-5,1

1 Y compris les institutions sans but lucratif (ISBL) au service des ménages

**Le taux d'épargne des ménages se replie**

Le taux d'épargne se replie et s'établit à 13,6 % au troisième trimestre 2022, contre 14,7 % au trimestre précédent.

Alors que le revenu disponible des ménages s'est inscrit en hausse (+1,7 %), leurs dépenses de consommation finale ont augmenté plus sensiblement (+3,1 %), ce qui a impacté négativement le taux d'épargne.

C'est la rémunération des salariés qui a principalement contribué à la croissance du revenu disponible des ménages, à hauteur de 1,7 point de pourcentage. Les impôts sur le revenu et le patrimoine, pour leur part, y ont contribué positivement, à concurrence de 0,2 point de pourcentage. L'incidence des autres composantes du revenu disponible - à savoir l'excédent brut d'exploitation et le revenu mixte, les revenus de la propriété, les transferts nets courants et les prestations sociales nettes - a été marginale au cours de ce trimestre.

#### ***Le taux d'investissement des ménages reste stable***

Au troisième trimestre de 2022, le taux d'investissement des ménages (qui comprend la construction et la rénovation de logements et la formation brute de capital fixe des indépendants et des ISBL au service des ménages) demeure assez stable, à 10,1 %.

#### ***Le taux de marge des sociétés non financières s'affiche en légère baisse***

Le taux de marge des sociétés non financières s'inscrit en léger recul au troisième trimestre de 2022 et s'établit à 44,9 %, contre 45,1 % au trimestre précédent.

L'excédent brut d'exploitation des sociétés non financières s'est accru de 1,2 %, ce qui est inférieur à la croissance de la valeur ajoutée (+1,5 %).

Selon les indicateurs disponibles relatifs à l'évolution des rémunérations et de la valeur ajoutée, la baisse du taux de marge s'est principalement matérialisée dans les branches de l'industrie et des services aux entreprises.

#### ***Le taux d'investissement des sociétés non financières est en légère hausse***

Le taux d'investissement des sociétés non financières augmente légèrement, à 26,0 % de la valeur ajoutée au troisième trimestre de 2022, contre 25,8 % au trimestre précédent. La croissance des investissements des sociétés non financières (+2,4 %) a en effet dépassé au troisième trimestre celle de la valeur ajoutée (+1,5 %).

#### ***Le solde de financement des administrations publiques se détériore légèrement***

Au cours du troisième trimestre de 2022, le solde du compte des administrations publiques s'est légèrement détérioré, affichant un déficit de 5,1 % du PIB, contre 4,9 % au deuxième trimestre. Celui-ci reste à un niveau nettement supérieur à celui d'avant la crise sanitaire.

Les recettes se sont contractées légèrement. En effet, la faible augmentation des impôts indirects n'a pas suffi à contrebalancer la baisse des impôts directs, des cotisations sociales et des impôts en capital.

Quant aux dépenses, elles se sont également inscrites en légère diminution. La baisse des prestations sociales a plus que compensé l'augmentation des dépenses de rémunération des salariés provoquée par une nouvelle indexation automatique

### Méthodologie et définitions

- Les comptes des secteurs sont établis à prix courants et selon le SEC2010.
- Les ratios considérés présentent de fortes fluctuations d'un trimestre à l'autre. Afin de dégager les évolutions plus fondamentales, ces séries sont toutes présentées après correction des variations saisonnières et des effets de calendrier.
- Le taux d'épargne brut des ménages est l'épargne brute divisée par le revenu disponible brut. Celui-ci est ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension. L'épargne brute est la partie du revenu disponible brut qui n'est pas dépensée sous la forme de consommation finale. Ainsi, le taux d'épargne augmente quand le revenu disponible brut croît plus vite que les dépenses de consommation finale.
- Le taux d'investissement brut des ménages est la formation brute de capital fixe divisée par le revenu disponible brut. Celui-ci est ajusté de la variation des droits des ménages sur les fonds de pension. La formation brute de capital fixe couvre les dépenses en construction et en rénovation de logements par les ménages ainsi que les investissements en capital fixe consentis par les indépendants et par les ISBL au service des ménages.
- Le taux d'investissement des sociétés est la formation brute de capital fixe divisée par la valeur ajoutée brute.
- Le taux de marge des sociétés est l'excédent brut d'exploitation divisé par la valeur ajoutée brute. Cet indicateur mesure le pourcentage de la valeur ajoutée conservé par les sociétés non financières après le versement de la rémunération des salariés et des impôts sur la production (nets des subventions).
- Le solde de financement des administrations publiques mesure leur capacité ou leur besoin de financement. Un solde positif (capacité de financement) signifie qu'après la prise en compte de l'ensemble de leurs ressources et de leurs dépenses, les administrations publiques ont la possibilité d'augmenter leurs actifs financiers et/ou de réduire leurs engagements financiers. À l'inverse, un solde négatif (besoin de financement) témoigne de la nécessité pour le secteur de vendre certains de ses actifs et/ou d'accroître son endettement afin de pouvoir financer ses opérations non financières. Le solde de financement est ici exprimé en pourcentage du PIB.